



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL



ÉCOPHYTO

Île de La Réunion
Canne à sucre
Décembre 2023

Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph ANTOIR

Animateur interfilière : Romuald FONTAINE

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, ArmeFlhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : en décembre, la pluviométrie est globalement inférieure aux moyennes décennales de l'ordre de 21 % en moins sur toute l'île.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : hors réseau, les attaques de borer ponctué commencent faiblement à apparaître.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : avec l'arrivée au stade croissance des plants, les attaques de borer rose diminuent. À surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) : attention, elles commencent à réapparaître sur les parcelles du réseau.

Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque est moyen sur presque toutes les parcelles du réseau.

Adventices : la pression des adventices continue de s'intensifier en fin de campagne. Elle est forte sur les parcelles où la canne n'est pas encore assez développée.

--- Bilan sanitaire 2023 comparé à 2022 sur les parcelles du réseau ---

Météorologie

Relevés du mois de décembre 2023 comparés aux moyennes normales (1991-2020) du mois de décembre

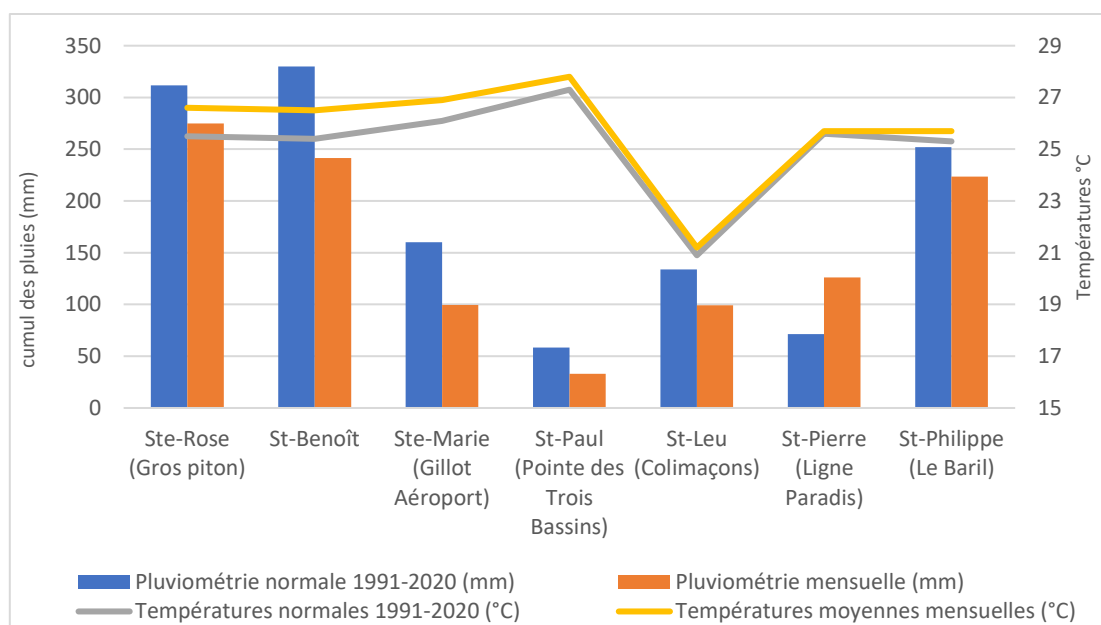
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe des Trois Bassins	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1991-2020 (mm)	311,7	330	160,2	58,5	133,9	71,4	252,1
Pluviométrie mensuelle (mm)	274,8	241,4	99,5	33	99,2	126	223,4
Températures normales 1991-2020 (°C)	25,5	25,4	26,1	27,3	20,9	25,6	25,3
Températures moyennes mensuelles (°C)	26,6	26,5	26,9	27,8	21,2	25,7	25,7

Les températures du mois de décembre 2023 ont été plus chaudes que les moyennes normales 1991-2020 dans l'ensemble de l'Île de 0,61 °C en moyenne. Le mois de décembre 2023 est plus chaud de 0,54 °C en moyenne que décembre 2022 sur les stations suivies.

Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales dans le Nord (- 38 %), l'Ouest (- 31 %), l'Est (- 20 %) excepté dans le Sud (+ 8 %). En moyenne, ce mois de décembre 2023 est plus pluvieux que décembre 2022 avec + 194 mm de plus relevé (+ 32 %) sur les stations suivies.

Relevés de décembre 2023, comparés aux moyennes normales (1991-2020) du mois de décembre.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de décembre 2023.

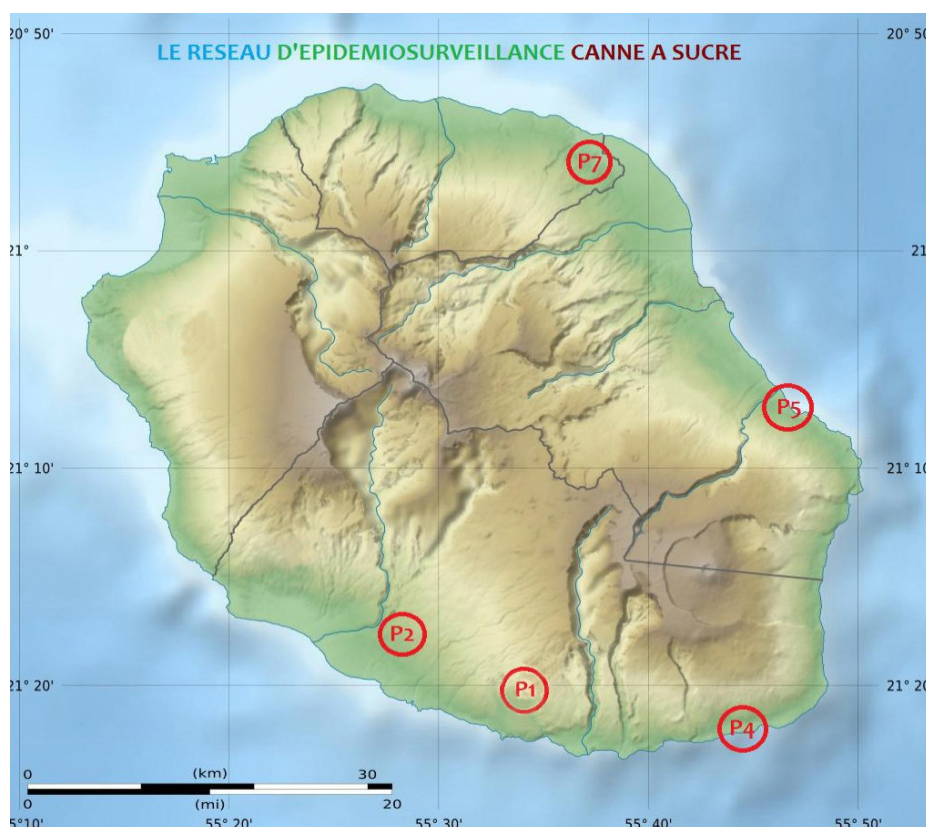
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Mi-août 2023	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-août 2023	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Début août 2023	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Mi-août 2023	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Fin août 2023	Début de croissance

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de canne en 2023.

Dans le cadre du réseau d'épidémiologie, des observations sont réalisées tous les mois sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de décembre 2023.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P4, P5 et P7 : 0 %	20 % de « cœurs morts »	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois et demi après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % de tiges attaquées	Risque élevé : pas d'attaque sur le réseau. Mais attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées. Vous pouvez essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles en vous renseignant auprès de votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % de feuilles attaquées	Risque élevé : peu d'attaque subie sur les parcelles suivies mais des dégâts hors réseau sont signalés. Il faut rester vigilant sur les parcelles en levée et en début de tallage.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P4 : 0 % P2, P5 et P7 : 10 %	> 50 % des tiges attaquées	Risque moyen : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. Attention, les stades phénologiques de maturation hors réseau, sont propices à la présence de cochenilles. Les déficits de pluviométrie renforcent également le risque.
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	P1, P2, P4, P5 et P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles hors réseau encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P7 : 0 % P1, P2, P4 et P5 : 40 %	Difficile à déterminer > 50 % de tiges attaquées	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées. Les déficits de pluviométrie renforcent également le risque.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Gestion alternative des bio-agresseurs

Pour ce mois de décembre, les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques de ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles ou les rats. Mais le retour des borers rose, noctuelles, thrips et pucerons est possible.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau. Attention, les cannes à sucre hors réseau coupées en fin ou milieu de campagne peuvent subir des attaques dans les 3 mois et demi qui suivent la levée. **Éliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.**

- Les borers ponctués ne sont plus présents sur les parcelles du réseau dû aux récoltes des tiges de canne à sucre. **Hors réseau penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur ([Voir fiche phytosanitaire](#)). Les parcelles hors réseau de fin de campagne en maturation peuvent encore être attaquées.

- Absence des noctuelles sur les parcelles de début de campagne. Hors réseau surveiller tout de même les parcelles de milieu et de fin de campagne. Elles attaquent les rejets car elles se nourrissent des jeunes feuilles tendres, provoquant des défoliations importantes et un retard certain sur la croissance. La surveillance fréquente de vos parcelles pour détecter les signes précoces d'infestation, peut contribuer à la prévention des attaques de noctuelles. **Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible** (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).



De jour, la noctuelle est repérable au pied des bourgeons de canne (L. VANHUFFEL, CA)

- Les cochenilles refont surface faiblement sur 3 des parcelles du réseau. Elles sont localisées au niveau des nœuds et **il faut retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer**. Elles peuvent être encore présentes sur les parcelles non récoltées hors réseau.



Retirer les pailles au niveau des nœuds pour observer les cochenilles



Cochenilles farineuses, *Saccharicoccus sacchari*

- Les rats peuvent être présents sur les cannes non récoltées. Attention aux cannes couchées qui sont plus accessibles et aux variétés de cannes à sucre avec des teneurs en sucre importantes comme la R579 ont un risque amplifié d'être attaquées. Les rats en grignotant les cannes à sucre les endommagent ce qui peut causer des pertes économiques importantes aux agriculteurs. Attention, également aux maladies transmises par les rats telle que la Leptospirose véhiculée par son urine. **Soyez vigilant en portant vos EPI : gants et bottes lors de la coupe**. En cas de doute ou si expression de symptômes, appelez l'ARS.



ARS La Réunion
Plateforme de Veille et d'Urgences Sanitaires
2 bis av. Georges Brassens - CS 61002
97743 Saint-Denis cedex 09
0262 93 94 15 - 0262 93 94 56 (fax)

 **Pour le SAMU (15), composez le 0692 267 653 / 624 / 680 / 694 ou 0692 87 76 01**

- Les thrips sont toujours présents sur les parcelles P1, P2, P3, P4 à un niveau moyen de risque. **Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.**



Symbole des méthodes de lutte biologique respectueuse de l'environnement, la santé l'eau et le sol.



Prévision : vigilance au retour **des cochenilles, des borers ponctués et des adventices** qui peuvent refaire leur apparition pendant la croissance de la canne.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur <http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2023

	janvier 2023	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc. 2023
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)												
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)												
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)												
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)												
Rongeurs (<i>Rattus sp.</i>)												
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois de décembre 2023.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	15	50	40	20	25
Mois après coupe	5	5	5	5	4
Dernière intervention	Septembre	Septembre	-	Septembre	-
Type d'intervention	Chimique	Chimique	-	Chimique	-
Seuil d'intervention	30%				
Évaluation des risques	Moyen	Elevé	Elevé	Moyen	Moyen

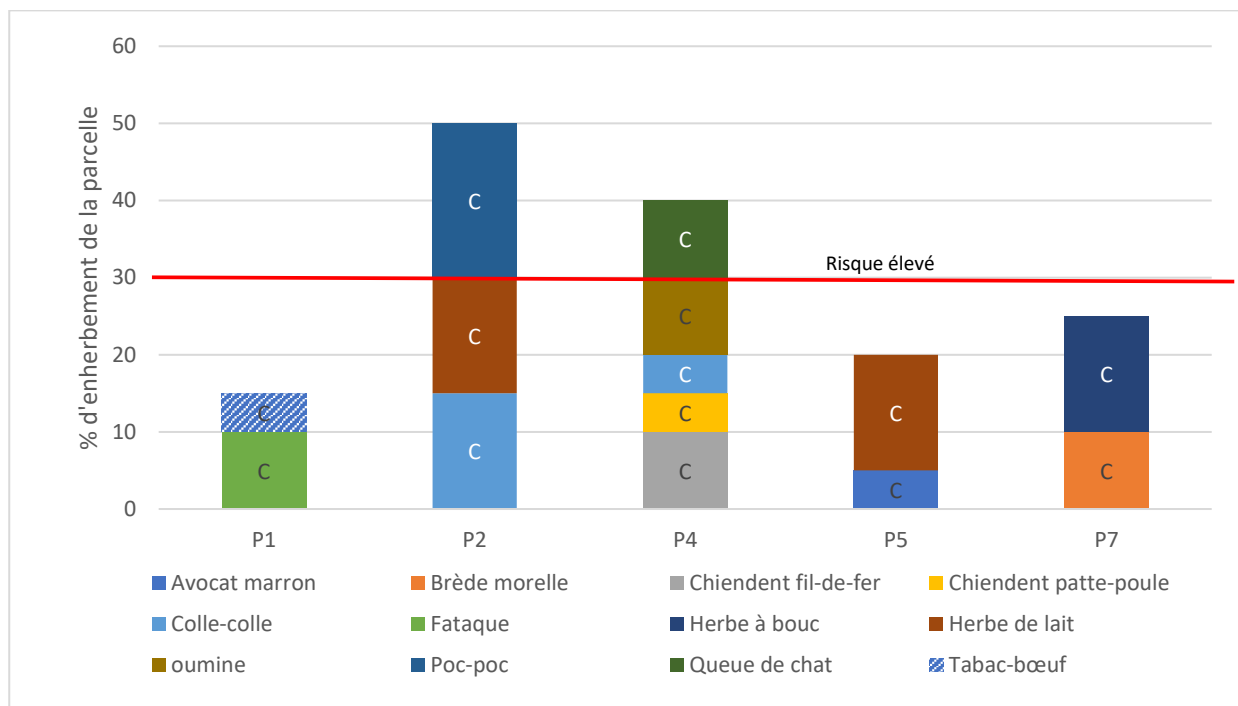
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Flore d'adventices présente au mois de décembre 2023



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de décembre, on observe une forte pression d'enherbement causé par les températures qui augmentent sur les parcelles du réseau ainsi que la pluviométrie qui a été majoritairement au-dessus des moyennes normales saisonnières le mois dernier et restant tout de même importante de saison des pluies ce mois-ci. Les taux d'enherbement restent en dessous du seuil de nuisibilité de 30 % sur 3 parcelles du réseau, la P1, P5 et P7 mais qui sont en risque moyen. Les parcelles P2 et P4, quant à elles dépassent le risque élevé de 30 %.

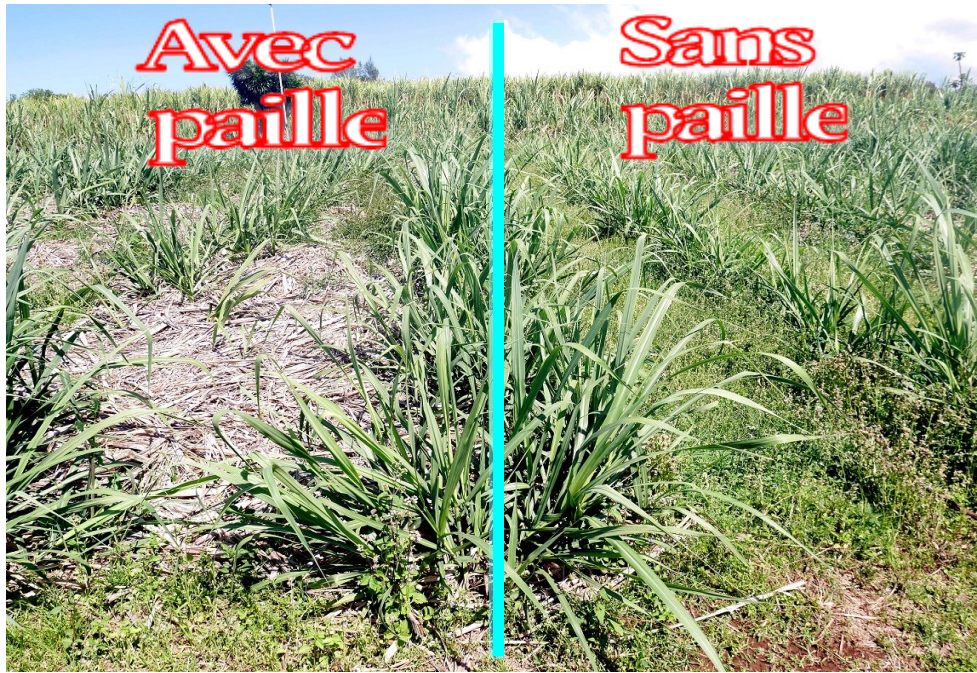


Les cannes à sucre luttent contre les adventices pour les éléments naturels (eau, lumière, minéraux, etc.)

Le paillage sur les parcelles récoltées a permis de bloquer une bonne partie de la levée d'adventices mais quelques-unes se développent sur la partie non paillée ou sur quelques zones à faible épaisseur de pailles sur l'ensemble des parcelles du réseau.



Exemple de concurrence des adventices fortes hors réseau, 100 % de recouvrement sans paille



Effet de la paille au bout de 3,5 mois sur le recouvrement des adventices

Les photos ci-dessus montrent bien l'effet de la paille sur la prévention des levées des adventices, les parcelles sans paille peuvent être vite envahies.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plantes adultes (C) présentant une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.

A surveiller les lianes, les herbes ligneuses (telles que le tabac bœuf ou l'avocat marron) ou les graminées (telles que les fataques).

Attention, **ne laissez pas les adventices arriver au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison), et agissez le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !**



Remarque importante : une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). **Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D (floraison) ou E (grenaison) car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes** ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Retrouver la fiche gestion des adventices [ici](#)

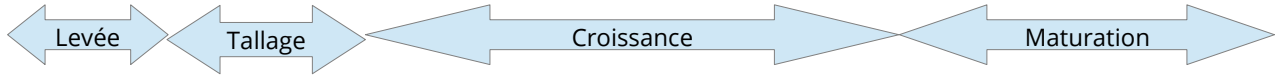
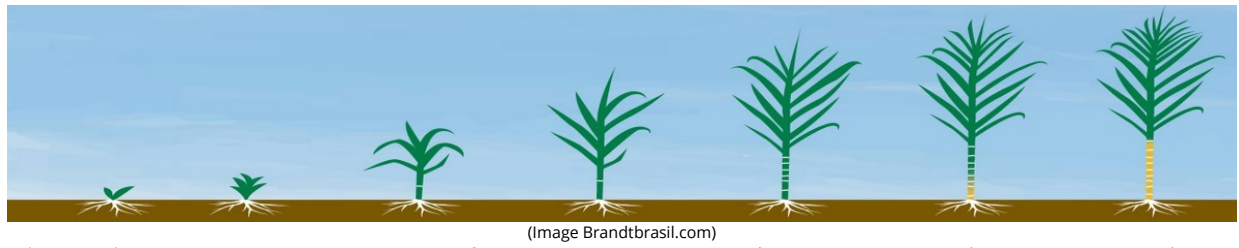
Pression des adventices sur canne à sucre en 2023

	janv 2023	fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

FOCUS

Bilan des principaux ravageurs du mois de décembre pour la canne à sucre en croissance :



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
			P7	P1, P2, P4, P5							

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 1^{er} mois au 4^{ème} mois après la récolte peuvent apparaître les chenilles défoliatrices, les borers roses ou les pucerons jaunes.

Apparition sur les cannes à sucre au stade croissance (1 à 4 mois après récolte)

La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*

Symptômes de la chenille, *Leucania pseudoloreyi*

Le puceron jaune, *Sipha flava*

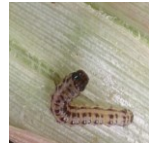
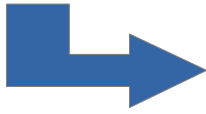
Symptômes du puceron jaune, *Sipha flava*

Le borer rose, *Sesamia calamistis*

Symptômes du borer rose, *Sesamia calamistis*

Au 5^{ème} mois après la récolte, en début et pendant la croissance, on trouve toujours les thrips mais les cochenilles et les borer ponctués commencent à se développer faiblement. Les noctuelles, les pucerons et les borers roses ne trouvent plus d'appétence dans les tiges et les feuilles moins tendres.

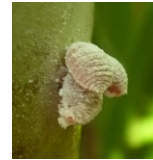
Apparition sur les cannes à sucre au stade croissance (4 à 12 mois après récolte)



Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus*



Symptômes du borer ponctué, *Chilo*



Cochenille farineuse, *Saccharicoccus sacchari*



Symptômes de la cochenille farineuse, *Saccharicoccus sacchari*



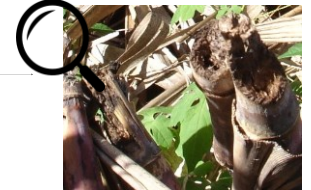
Thrips, *Fulmekiola serrata*



Symptômes de thrips, *Fulmekiola serrata* (FDGDON)



Rat, *Rattus rattus*



Dégâts du rat, cannes rongées

ACTUALITÉS : BILAN CAMPAGNE DE 2023

Comparaison à la 21ème semaine de coupe pour les campagnes de 2022 et 2023.

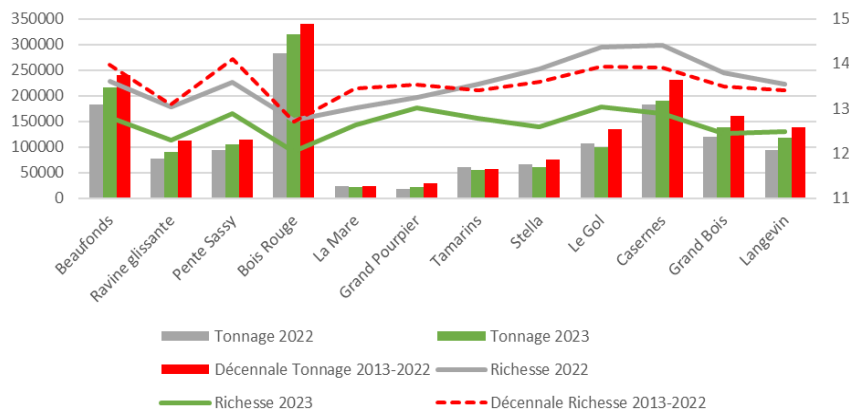


Photo Dohoa sur le site Les Echos

BILAN DES CUMULS A LA SEMAINE 51 de 2023

BASSIN	2022		2023		décennale 2013-2022	
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Beaufonds	354219	13,47	411487	12,72	466133	13,79
Bois Rouge	306950	12,76	341171	12,07	364935	12,75
Savanna	144880	13,65	136990	12,73	159819	13,52
Le Gol	289249	14,39	290330	12,94	364819	13,92
Grands Bois	213788	13,68	256249	12,47	300101	13,45
TOTAL ILE	1309086	13,56	1436227	12,56	1655807	13,5
SECTEUR	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Secteur Bois Rouge	679558	13,14	773518	12,44	860314	13,34
Secteur Gol	629527	14,01	662709	12,71	795493	13,68
	1309085		1436227		1655807	

Comparatif campagne 2023 sur un cumul de 21 semaines de coupe (à la semaine 51)



1. Le bilan sur les 21 semaines de coupe de 2023 en comparaison avec 2022 sur le même nombre de semaine de coupe :

DIFFERENCE par rapport à 2022			% DIFFERENCE		
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	
EST	Beaufonds	57268	-0,75	16,2	-5,6
NORD	Bois Rouge	34221	-0,69	11,1	-5,4
OUEST	Savanna	-7890	-0,92	-5,4	-6,7
SUD/OUEST	Le Gol	1081	-1,45	0,4	-10,1
SUD	Grands Bois	42461	-1,21	19,9	-8,8
NORD/EST	Secteur Bois Rouge	93960	-0,7	13,8	-5,3
SUD/OUEST	Secteur Gol	33182	-1,3	5,3	-9,3
TOTAL ILE		127142	-1	9,7	-7,4



Le tableau montre **des cumuls de tonnages de la campagne 2023 qui sont globalement supérieurs de + 9,7 % sur l'ensemble de l'Île par rapport à 2022** (+ 13,8 % sur le secteur de Bois Rouge et + 5,3 % sur le secteur du Gol). **La richesse cumulée est quant à elle globalement inférieure à 2022** soit 1 points en moins sur toute l'Île (soit - 7,4 %).

2. Le bilan sur les 21 semaines de coupes de la campagne 2023 en comparaison avec les décennales (2013-2022) en semaine 51 :

DIFFERENCE par rapport aux décennales			% DIFFERENCE		
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	
EST	Beaufonds	-54646	-1,07	-11,7	-7,8
NORD	Bois Rouge	-23764	-0,68	-6,5	-5,3
OUEST	Savanna	-22829	-0,79	-14,3	-5,8
SUD/OUEST	Le Gol	-74489	-0,98	-20,4	-7,0
SUD	Grands Bois	-43852	-0,98	-14,6	-7,3
NORD/EST	Secteur Bois Rouge	-86796	-0,9	-10,1	-6,7
SUD/OUEST	Secteur Gol	-132784	-0,97	-16,7	-7,1
TOTAL ILE		-219580	-0,94	-13,3	-7,0



Les résultats indiquent que 2023 est une campagne qui est très médiocre par rapport aux moyennes des cumuls de tonnages et de richesses des décennales. En effet pour cette fin de mois de décembre, **les cumuls de tonnages de la campagne 2023 sont globalement inférieures de - 13,3 % sur l'ensemble de l'île par rapport aux décennales** (- 10,1 % sur le secteur de Bois rouge et - 16,7 % sur le secteur du Gol). Et **la richesse cumulée de 2023 est elle aussi globalement inférieure aux décennales** de - 0,94 points sur toute l'Île (soit - 7 %).

BILAN SANITAIRE 2023 PAR RAPPORT À 2022

- Bilan météo**

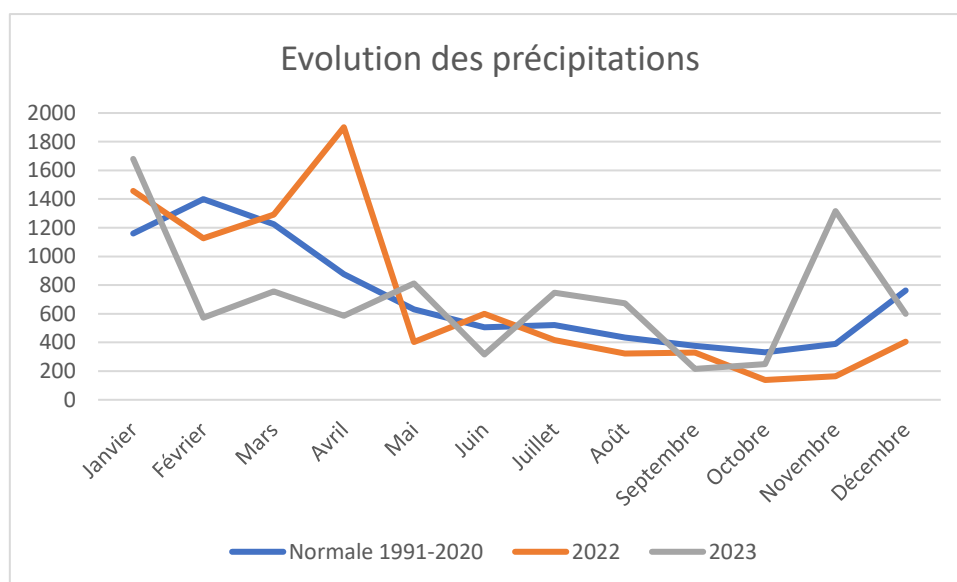
Précipitations

Sur les stations suivies, les précipitations de 2023 ont été globalement légèrement inférieure par rapport aux normales (1991-2020). Les variations ont été très hétérogène tout au long de l'année avec 7 mois plus bas et 5 mois plus haut que les normales. Les deux mois les plus critique en dessous des normales ont été Février (- 59 %) et Septembre (- 43 %) et les plus haut ont été Novembre (+ 238 %) et Aout (+ 56 %).

La moyenne annuelle des précipitations de 2023 a été inférieure aux moyennes normales de - 0,8 % dans l'ensemble de l'île. Elles ont été les plus basses dans l'Ouest (-13,8 %) et dans le Nord (- 4,9 %). Mais supérieure dans l'Est (+ 1,9 %) et le Sud (+ 1,2 %). (Voir tableau ci-dessous).

EST	NORD	OUEST	SUD	ENSEMBLE DE L'ILE
1,9 %	- 4,9 %	- 13,8 %	1,2 %	- 0,8 %

En comparant les précipitations de 2023 et celles de 2022, on note que novembre 2023 a été le mois le plus pluvieux par rapport à 2022 (+ 700 %) suivi d'août (+ 109 %). Avril 2023 quant à lui a été le mois le plus bas en précipitations par rapport à 2022 (- 69 %) suivi de février (- 49 %). En 2023, il est tombé sur l'île 30 mm de précipitations de moins qu'en 2022 soit une différence de - 0,3 % qui montre une égalité entre ces 2 années.



La moyenne annuelle des précipitations de 2023 a été inférieure à 2022 dans l'Ouest et le Nord. Mais supérieure dans le Sud et l'Est (voir tableau ci-dessous).

EST	NORD	OUEST	SUD	ENSEMBLE DE L'ILE
0,9 %	- 7,1 %	- 13,1 %	6,3 %	- 0,3 %

Températures

Les températures de l'année 2023 ont été en moyenne plus chaudes que les normales (1991-2020) et que 2022 (cf. tableau ci-dessous).

2023	Normale 1991-2020	2022
24,2	23,3	23,5

- 0,85

- 0,71

Différence/ 2023 en °C

• Pression des ravageurs

RAVAGEURS		
	Niveau d'attaque en 2023	Gravité par rapport à 2022
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	0,5	→
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	0,5	→
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	0	↘
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	1,5	↗
Cochenilles (<i>Aulacaspis tegalensis</i>)	1	→
Rats (<i>Rattus</i> sp.)	0	→

Au niveau des bioagresseurs, comme en 2022 on remarque une pression faible **des borers roses, borers ponctués, cochenilles, noctuelles et des thrips**. La pression pour **les thrips** a augmenté par rapport à 2022. La pression des noctuelles à quant à elle baissé par rapport à 2022 pour atteindre un niveau nul. Les cochenilles et les thrips avec un niveau d'attaque faible, ont eu le niveau d'attaque le plus haut des ravageurs suivis. Les ravageurs ont eu globalement un impact faible cette année. À noter que nous n'avons pas observé d'attaques de rats sur les parcelles du réseau comme en 2022.

Bilan annuel par bioagresseur

Le borer rose (*Sesamia calamistis*)

Il est présent sur toute La Réunion. Sa période d'observation se situe **entre 1 à 3 mois après repousse** de la canne à sucre.



Il peut se développer rapidement juste après la coupe sur les jeunes souches de canne en levée c'est à dire à la mi-août. Dès le stade croissance, le risque de dégâts s'estompe pour être nul d'avril à fin juillet.

Sur les parcelles du réseau, il a commencé à être observé en octobre avec une intensité faible puis il se stabilise jusqu'à novembre pour diminuer significativement jusqu'à mars avec une intensité nulle. Les précipitations supérieures aux normales (1991-2020) dans le Sud et l'Est sont des conditions météorologiques favorables au développement et à l'activité de *Sesamia calamistis*. Mais à l'inverse dans le Nord et l'Ouest les conditions de précipitations n'étaient pas favorable pour lui et ont fait baisser les attaques.

		0	1	2	3	Evolution/2022
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	0	0	0					0	0	1	1	0

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte ; En noir : absence du ravageur car stade phénologique incompatible)

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*)

Il est présent sur toute La Réunion. Sa période d'observation est **entre 3 à 6 mois après repousse** de la canne à sucre.



Il commence à faire son apparition dès la formation de la tige. Il est présent toute l'année car la canne en tige est tout le temps présente sur le territoire, du fait d'une période de 6 mois entre le début et la fin de campagne de récolte.

L'intensité reste plus faible de décembre à janvier car à cette période moins de parcelles de canne ont débuter leur croissance. Les attaquent de borer s'intensifient de février jusqu'à novembre tant qu'il trouve des tiges de cannes disponibles.

En 2023 sur les parcelles du réseau le borer n'a été observé que de mai jusqu'à juillet en intensité faible. Sa présence a été nulle pour les autres mois. Les précipitations inférieures aux normales (1991-2020) dans le Nord et l'Ouest font baisser les attaques dans ces zones. Les précipitations fortes influent les conditions environnementales, notamment la croissance des plantes hôtes dont se nourrissent les larves.

		0	1	2	3	Evolution/2022
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

Noctuelle (*Leucania pseudoloreyi*)

Elle est présente sur toute La Réunion. Sa période favorable de développement est **entre 1 à 3 mois après la récolte** de la canne à sucre.



Elle peut commencer à se développer rapidement juste après la coupe sur les jeunes feuilles des bourgeons de canne en levée c'est à dire à la mi-août. D'avril jusqu'à juillet, le stade phénologique de la canne n'est pas attractif.

Sur les parcelles du réseau, elle a été observée 1 seule fois en novembre avec une intensité faible. Hors réseau, un foyer avec une forte attaque a été observée sur St Joseph. Les précipitations supérieures aux normales (1991-2020) dans le Sud et l'Est font baisser les attaques dans ces zones. En effet, les fortes pluies peuvent limiter la capacité de vol du papillon.

		0	1	2	3	Evolution/2022
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	Fréquence	1	1			↓
	Intensité	0				

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	0	0	0					0	0	0	1	0

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte ; En noir : absence du ravageur car stade phénologique incompatible)

Thrips (*Fulmekiola serrata*)

Il est présent sur toute La Réunion. Son observation est possible **toute l'année** dans le cœur des jeunes feuilles. Sans faire de réels dégâts directs, il est tout de même à surveiller.



Sur les parcelles du réseau il a été observé de novembre à juillet à une intensité moyenne, excepté en octobre à une intensité faible. Les précipitations supérieures aux normales (1991-2020) dans le Sud et l'Est sont des conditions météorologiques favorables au développement et à l'activité de *Fulmekiola serrata*.

		0	1	2	3	Evolution/2022
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	Fréquence	2	2	2		↑
	Intensité	1	1			

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	2	2	2	2	2	2	2	0	0	1	2	2

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

Cochenilles (*Aulacaspis tegalensis*, *Saccharicoccus sacchari*)

Elles sont présentes sur toute La Réunion et visibles **toute l'année**.

Sur les parcelles du réseau elles ont été observées de décembre à juillet. L'intensité a été faible de décembre à février puisque la majorité des parcelles de cannes ont déjà été récoltées sur le territoire et donc peu présentes sur les cannes en début de croissance. Elles ont atteint une intensité moyenne de mars à juillet. Des conditions de sécheresse prolongée comme de Février à Avril ont réduit la qualité et la quantité de la nourriture disponible, tandis que les précipitations au-dessus des normales (1991-2020) en Janvier, mai, juillet à août et novembre ont favorisé le développement des plantes et indirectement les cochenilles.



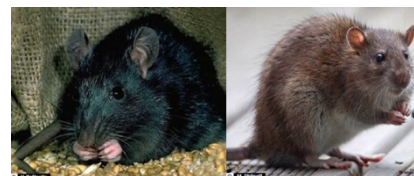
		0	1	2	3	Evolution/2022
Cochenilles (<i>Aulacaspis tegalensis</i>)	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	1	1	2	2	2	2	2	0	0	0	0	1

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

Rats (*Rattus sp.*)

Les rats sont présents sur toute La Réunion **toute l'année** avec une plus forte concentration de juin à décembre lorsque la canne se concentre en saccharose. Les dégâts sont ponctuels et localisés mais les rongeurs peuvent détruire complètement les tiges de toute une souche. Sur les parcelles du réseau, il n'a pas été observé de dégâts. Les agriculteurs du réseau utilisent globalement des méthodes de luttés chimiques.



		0	1	2	3	Evolution/2022
Rats (<i>Rattus sp.</i>)	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

- Bilan annuel de la pression des adventices**

ADVENTICES		
Adventices (lianes, fataques, tabac boeuf, etc.)	1,5	➔

Niveau d'attaque de 0 à 3

- 0 : pression nulle, pas de présence. 1 : pression faible, pas d'impact sur la récolte.
 2 : pression moyenne, impact possible 3 : pression forte, impact certain.

Pour 2023, la pression mensuelle des adventices est faible à modérée grâce aux pratiques alternatives des agriculteurs du réseau. En effet, ils mettent en œuvre les méthodes économes en produits phytosanitaires telles que le paillage, l'épillage, le désherbage précoce ainsi que ciblé, les variétés aux croissances rapides ou le désherbage mécanique. Ces techniques ont été développées et testées dans le cadre du réseau [DEPHY Ferme](#) et/ou dans les projets [CanécoH](#) (DEPHY Expé), [AgriécoH](#) ou [TraproH](#) (AAP Ecophyto). Il est d'autant plus important de s'orienter vers ces techniques alternatives aux produits phytosanitaires car la gamme de produits de désherbage chimique s'amointrit avec de plus en plus de retraits d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché). En effet, 3 produits herbicides (2 pré-levée et 1 post-levée) ne sont plus autorisés.

La pression a été maîtrisée au même niveau que 2022. Cette stabilité sur 2023 s'explique par la maîtrise des agriculteurs des moyens de luttés réalisés aux points clés de la campagne notamment en gérant au plus tôt les adventices avant les stades critiques de floraison et grenaison. Ils ont pu ainsi empêcher leur développement envahissant tout en amenuisant également, dans le temps, le stock semencier des adventices sur leur parcelle.

[https://coatis.rita-](https://coatis.rita-dom.fr/osiris/files/RapportTechnique2020SurLeDesherbageAltern_fichier_ressource_cr-technique-desherbage-econome-en-herbicide-2020_.pdf)

[dom.fr/osiris/files/RapportTechnique2020SurLeDesherbageAltern_fichier_ressource_cr-technique-desherbage-econome-en-herbicide-2020_.pdf](https://coatis.rita-dom.fr/osiris/files/RapportTechnique2020SurLeDesherbageAltern_fichier_ressource_cr-technique-desherbage-econome-en-herbicide-2020_.pdf)

La sécheresse de mai à décembre 2022, reconnue en tant que calamité agricole par [arrêté préfectoral \(n° 638\) en date du 3 avril 2023](#), a joué également un rôle sur le ralentissement général des adventices en 2023. En effet avec ce manque d'eau sur une longue période, les adventices n'ont pas pu se développer assez rapidement vis-à-vis de la canne à sucre qui se développe plus facilement à l'aide de son système racine puissant et profond (racine pouvant atteindre 3 m de profondeur). Avec les fortes pluies de fin novembre, les adventices risquent de poser problèmes pour la prochaine campagne.

Les adventices sont présentes sur toute l'île. Elles se multiplient grâce aux précipitations plus conséquentes **d'octobre à février**, avec des températures chaudes idéales en cette période. Une fois que les cannes se développent de janvier à juillet, elles empêchent l'arrivée de la lumière au sol, bloquant ainsi la photosynthèse des adventices. Les adventices ont alors un faible taux de recouvrement. Les actions de gestion de l'enherbement, rapidement après la récolte, font également baisser fortement leur présence.

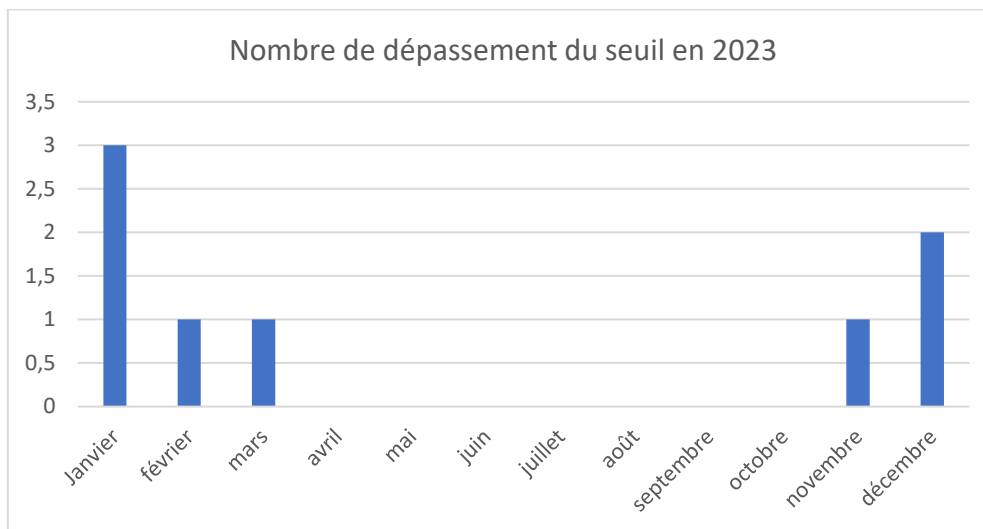


		0	1	2	3	Evolution/2022
Adventices	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2023	2,6	2	2	1	0,8	0,8	0,8	0,4	0,4	0,8	1,6	2,4

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

Le seuil de dépassement a été atteint sur les parcelles de janvier à mars et de novembre à décembre. Sans surprise, c'est en janvier suivi de décembre que le plus grand nombre de parcelles a dépassé le seuil de 30 % d'enherbement.



Principales adventices observées en 2023 dans les exploitations cannières du réseau d'épidémiosurveillance.

Zone	Commune et altitude (m)	Principales adventices observées 2023	Moyenne de recouvrement sur 2023 (%)
Est	Sainte-Rose (65 m)	Avocat marron (<i>Litsea glutinosa</i>)	3,9
		Herbe de lait (<i>Euphorbia heterophylla</i>)	11,7
Nord	Sainte-Suzanne (550 m)	Brède Morelle (<i>Solanum nigrum</i>)	11,0
		Herbe à bouc (<i>Ageratum conyzoides</i>)	11,0
		Margose (<i>Momordica charantia</i>)	9,3
		Tabac bœuf (<i>Clidemia hirta</i>)	5,0
Sud	Saint-Pierre (194 m)	Colle colle (<i>Desmodium incanum</i>)	9,5
		Herbe de lait (<i>Euphorbia heterophylla</i>)	9,2
		Liane Poc poc (<i>Cardiospermum halicacabum</i>)	9,3
	Petite Île (450 m)	Fataque (<i>Panicum maximum</i>)	10,0
		Tabac bœuf (<i>Clidemia hirta</i>)	5,0
	Saint-Philippe (49 m)	Chiendent fil de fer (<i>Cynodon dactylon</i>)	8,6
		Chiendent patte -poule (<i>Dactyloctenium aegyptium</i>)	6,3
		Chiendent queue de chat (<i>Setaria pumila</i>)	7,1
		Colle colle (<i>Desmodium incanum</i>)	5,0
Oumine (<i>Cyperus rotundus</i>)		9,0	

(% indiqué en rouge dans le tableau pour la plus haute valeur par commune)

Pour l'année 2023, le top 3 des adventices les plus fréquentes à l'échelle du territoire :



N°1 Tabac bœuf (*Clidemia hirta*) : La grande résistance du tabac bœuf aux sécheresses successives le place au rang 1. Présent en moyenne sur 2 parcelles du réseau et trouvée 16 fois sur l'année.

N°2 Herbe de lait (*Euphorbia heterophylla*) : Inégalée en vitesse de développement, elle est présente en moyenne sur 2 parcelles du réseau et trouvée 9 fois sur l'année. L'herbe de lait est deuxième de notre classement.

N°3 Colle colle (*Desmodium incanum*) : Elle recule de 2 places cette année. On la retrouve en moyenne sur 2 parcelles du réseau et trouvée 7 fois sur l'année.

Outre les évolutions climatiques de l'année qui influent sur le développement ou non des adventices, les agriculteurs du réseau utilisent des leviers axés essentiellement sur des méthodes de paillages, d'épillage, d'arrachage manuel, de désherbage mécanique, de variété à forte croissance et de désherbage chimique précoce. Ils ont ainsi pu faire baisser le niveau de compétitivité des adventices en 2023 et ainsi baisser leurs **Indicateurs de Fréquence de Traitement herbicide (IFT_h)** en dessous de la moyenne régionale de 3. Pour rappel, les premiers résultats de l'enquête pratiques culturales « grandes cultures » de 2021 ont montré que l'IFT moyen de la canne (186 parcelles) est de 3,0 contre 3,1 en 2017 et 3,4 en 2014).

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr
FDGDON Réunion
Romuald FONTAINE, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.